



## Succès de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription : 7,3 M€ levés pour financer l'étude pivot PRIMavera du Système Prima

Paris, le 6 juillet 2020 – 7h00 CET - Pixium Vision (Euronext Growth Paris - FR0011950641 - ALPIX) (« Pixium Vision » ou la « Société »), société qui développe des systèmes de vision bionique innovants pour permettre aux patients ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome, annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (l'« **Augmentation de Capital** ») et avoir levé un montant brut de 7,3 M€. L'Augmentation de Capital donnera lieu à l'émission de 14.684.919 actions nouvelles (les « **Actions Nouvelles** ») au prix de 0,50 € par action.

**Lloyd Diamond, Directeur Général de Pixium Vision, déclare :** « *Nous sommes particulièrement satisfaits du succès de cette augmentation de capital réalisée avec maintien du droit préférentiel de souscription qui confirme la confiance des investisseurs dans notre Société, sa stratégie et son projet, dans un contexte de marché difficile. Je tiens à remercier l'ensemble de nos actionnaires historiques, notamment Sofinnova et Bpifrance Participations, ainsi que les investisseurs institutionnels et particuliers qui ont participé et ont ainsi contribué au succès de cette opération. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux investisseurs qui sont entrés au capital de Pixium Vision. Leur confiance et leur soutien en cette période pétrie d'incertitudes démontrent la solidité de la stratégie de notre Société. Ce financement réussi permettra à Pixium de continuer le développement de Prima et de franchir les prochaines étapes structurantes, notamment au regard de l'étude pivot PRIMavera.* »

### **RESULTATS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL**

A l'issue de la période de souscription, la demande globale (irréductible et réductible) s'est élevée à 12.734.919 Actions Nouvelles, représentant un taux de souscription d'environ 81,53 % de l'offre, répartie comme suit :

- 8.956.155 Actions Nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant 60,99 % des Actions Nouvelles à émettre ; et
- 3.778.764 Actions Nouvelles ont été souscrites à titre réductible, représentant 25,73 % des Actions Nouvelles à émettre. Le taux de service des demandes à titre réductible s'élève donc à 100 % ;

auxquelles se sont ajoutées :

- 1.950.000 Actions Nouvelles, représentant 13,28 % des Actions Nouvelles à émettre, allouées par le Directeur Général au profit d'investisseurs institutionnels dans le cadre de sa faculté de répartition libre des actions non souscrites à titre irréductible et réductible prévue par l'article L.225-134 I. 2° du Code de commerce ;

permettant ainsi d'atteindre une souscription totale de 14.684.919 Actions Nouvelles, représentant un taux de souscription de plus de 94 % de l'offre.

Conformément à leurs engagements de souscription, Sofinnova Partners et Bpifrance Participations, actionnaires historiques de la Société, ont participé à l'Augmentation de Capital à titre irréductible et réductible pour un montant total de 2,6 M€.

Dans la mesure où les souscriptions à titre irréductible et réductible ont représenté plus de 75 % de l'offre, les engagements de garantie contractés par les Garants, lesquels s'étaient engagés à souscrire les Actions Nouvelles qui n'auraient pas été souscrites à l'issue de la période de souscription pour un montant maximum de 3,3 M€ et dans la limite de 75 % du montant total de l'offre, n'ont pas été actionnés.

## **RAPPEL DE L'UTILISATION DU PRODUIT DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Comme annoncé dans le communiqué de presse publié le 12 juin 2020, le produit de l'Augmentation de Capital est destiné à fournir à la Société des moyens supplémentaires pour poursuivre le développement clinique de son Système Prima qui a récemment montré des résultats extrêmement prometteurs chez les patients équipés des nouvelles lunettes transparentes PRIMA 2. La Société prépare en particulier l'étude pivot, PRIMAVera, qui débutera en fin d'année ou au premier semestre 2021. PRIMAVera doit permettre de fournir des données d'efficacité et de sécurité nécessaires à la commercialisation du dispositif. Enfin, la Société explore également la possibilité de conduire en parallèle l'étude PRIMAVera en Europe et aux Etats-Unis.

## **INCIDENCE DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL SUR LA STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

Le tableau suivant présente la répartition du capital avant et après réalisation de l'Augmentation de Capital à la connaissance de la Société.

	Avant réalisation de l'Augmentation de Capital		Après réalisation de l'Augmentation de Capital	
	Nombre d'actions et droit de vote théoriques	% du capital et des droits de vote théoriques	Nombre d'actions et droit de vote théoriques	% du capital et des droits de vote théoriques
Sofinnova Capital VII	4.037.048	14,91%	6.637.048	15,89%
Innobio	2.134.094	7,88%	2.134.094	5,11%
Bpifrance Participations	1.416.250	5,23%	4.016.250	9,62%
<b>Concert Bpifrance</b>	<b>3.550.344</b>	<b>13,11%</b>	<b>6.150.344</b>	<b>14,73%</b>
Abingworth Holdings Sàrl	2.086.720	7,71%	2.086.720	5,00%
Concert Omnes Capital	1.436.794	5,31%	1.436.794	3,44%
Bernard Gilly	159.236	0,59%	159.236	0,38%
Auto-détention	83.575 <sup>(1)</sup>	0,31%	79.147 <sup>(2)</sup>	0,19%
Flottant	15.721.685	58,07%	25.211.032	60,37%
<b>TOTAL</b>	<b>27.075.402</b>	<b>100%</b>	<b>41.760.321</b>	<b>100%</b>

(1) Actions auto-détenues par la Société au 31 mai 2020, ne disposant pas de droit de vote.

(2) Actions auto-détenues par la Société au 30 juin 2020, ne disposant pas de droit de vote

## **REGLEMENT-LIVRAISON DES ACTIONS NOUVELLES**

A l'issue du règlement-livraison de l'Augmentation de Capital, le capital social de la Société sera donc augmenté de 881.095,14 € et s'élèvera ainsi à 2.505.619,26 €, divisé en 41.760.321 actions de 0,06 € de valeur nominale chacune.

L'émission des Actions Nouvelles, le règlement-livraison et l'admission aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris interviendront le 8 juillet 2020. Les Actions Nouvelles porteront jouissance courante et donneront droit à toutes les distributions effectuées par la Société à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les Actions Nouvelles seront immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société, déjà négociées sur Euronext Growth à Paris, et seront négociables, à compter de leur émission, sur la même ligne de cotation (Code ISIN: FR0011950641).

La reprise de la faculté d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital reprendra le 8 juillet 2020.

## **PROSPECTUS**

Il est rappelé qu'en application des dispositions de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »), l'Augmentation de Capital ne donnait pas lieu à un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF car le montant total de l'offre calculé sur une période de douze mois ne dépasse pas 8.000.000 €.

## **CODES DE L'ACTION**

Libellé : Pixium Vision  
Code ISIN : FR0011950641  
Mnémonique : ALPIX  
ICB Classification : 4535 *Medical Equipment*  
Lieu de cotation : Euronext Growth Paris  
Code LEI : 96950046OPLRLKKEOO08

## **INTERMÉDIAIRE FINANCIER**

Bryan, Garnier & Co, intervenant en qualité de Chef de file et Teneur de Livre.

## **Contacts**

### **Pixium Vision**

Guillaume Renondin  
Directeur Financier  
[investors@pixium-vision.com](mailto:investors@pixium-vision.com)  
+33 1 76 21 47 68

### **Relations Media**

**LifeSci Advisors**  
Sophie Baumont  
[sophie@lifesciadvisors.com](mailto:sophie@lifesciadvisors.com)  
+33 6 27 74 74 49

### **Relations investisseurs**

**LifeSci Advisors**  
Guillaume van Renterghem  
[gvanrenterghem@lifesciadvisors.com](mailto:gvanrenterghem@lifesciadvisors.com)  
+33 6 69 99 37 83

## À PROPOS DE PIXIUM VISION

La mission de Pixium Vision est de créer un monde de vision bionique pour permettre à ceux qui ont perdu la vue de récupérer en partie leur perception visuelle et gagner en autonomie. Les systèmes de vision bionique de Pixium Vision sont associés à une intervention chirurgicale et à une période de rééducation.

Pixium Vision conduit des études cliniques de faisabilité avec son système Prima, son implant sous-rétinien miniaturisé et sans fil, chez des patients qui ont perdu la vue par dégénérescence rétinienne liée à la forme sèche de la Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age (DMLA). Pixium Vision travaille en étroite collaboration avec des partenaires académiques de renommée mondiale tels que, l'Université Stanford en Californie, l'Institut de la Vision à Paris, le Moorfields Eye Hospital de Londres et l'Institute of Ocular Microsurgery (IMO) de Barcelone et l'UPMC de Pittsburgh (USA). La Société est certifiée EN ISO 13485. Pixium Vision a reçu la qualification « Entreprise Innovante » par Bpifrance

Pour plus d'informations : <http://www.pixium-vision.com/fr>

Suivez-nous sur [@PixiumVision](https://twitter.com/PixiumVision); [www.facebook.com/pixiumvision](https://www.facebook.com/pixiumvision)

[Linkedin www.linkedin.com/company/pixium-vision](https://www.linkedin.com/company/pixium-vision)



Pixium Vision est coté sur Euronext Growth à Paris

ISIN : FR0011950641 ; Mnemo : ALPIX

Pixium Vision est intégré à l'indice Euronext GROWTH ALL SHARES

Les actions Pixium Vision sont éligibles PEA-PME et FCPI

### Avertissement :

*Le présent communiqué contient de manière implicite ou expresse certaines déclarations prospectives relatives à Pixium Vision et à son activité. Ces déclarations dépendent de certains risques connus ou non, d'incertitudes, ainsi que d'autres facteurs, qui pourraient conduire à ce que les résultats réels, les conditions financières, les performances ou réalisations de Pixium Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Pixium Vision émet ce communiqué à la présente date et ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives qui y sont contenues, que ce soit par suite de nouvelles informations, événements futurs ou autres. Pour une description des risques et incertitudes de nature à entraîner une différence entre les résultats réels, les conditions financières, les performances ou les réalisations de Pixium Vision et ceux contenus dans les déclarations prospectives, veuillez-vous référer au chapitre 3 « Facteurs de risques » du document de référence de la Société enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.20-0350 le 24 avril 2020, lequel peut être consulté sur les sites de l'Autorité des marchés - AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Pixium Vision ([www.pixium-vision.com](http://www.pixium-vision.com)).*